

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
EHTP – TRAVAUX SUR LE RESEAU DE CHAUFFAGE URBAIN – RUE DU CHEMIN VERT ARRETE N° 2024/194		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L2213-1 à L2213-6.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU les articles L411-1 à L411-7 du Code de la route ;
VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 22 juillet 2024 de la société EHTP sollicitant la Ville pour des travaux sur le réseau de chauffage urbain rue du Chemin Vert à Ifs ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation et le stationnement sur l'emprise du chantier ;

ARRETE

- Article 1 :** La société EHTP – 4 place Boston, bâtiment B – 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR, est autorisée à réaliser, à partir du 12 août 2024 et pour une durée de 40 jours, des travaux sur le réseau de chauffage urbain rue du Chemin Vert à Ifs.
- Article 2 :** Afin de permettre la réalisation des travaux, la circulation et le stationnement seront interdits aux abords du chantier. Une déviation sera mise en place par la rue des Œillets et la rue des Muguets.
- Article 3 :** La société EHTP est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société EHTP devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Cet arrêté est applicable à condition que les travaux entrepris boulevard des Violettes aient pris fin.
- Article 6 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
 - La Police Municipale d'Ifs ;
 - La société EHTP ;
 - Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
 - KEOLIS ;
 - Le SDIS.

Fait à Ifs, le 29 juillet 2024



Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRE.